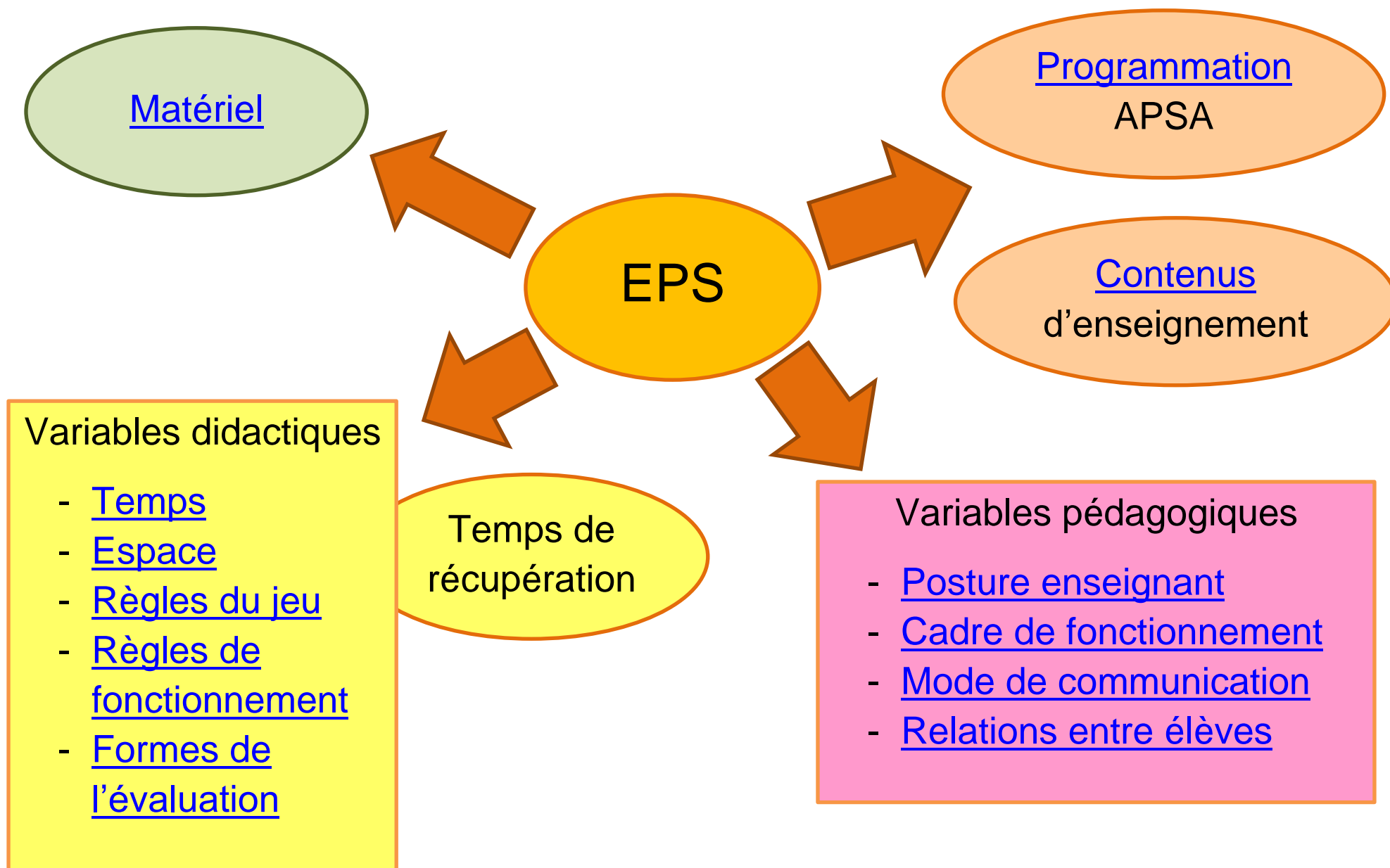
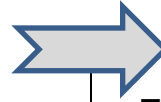


Les variables pour adapter son enseignement



Programmation APSA

Objectif : « minimaliser » la situation de handicap et rendre accessible l'EPS



- Anticiper la programmation en fin d'année précédente
- **Construire un projet individualisé sur le cursus d'enseignement** en fonction des incapacités, des difficultés, des ressources et buts motivationnels.
 - La démarche est de **rechercher les APSA ou l'apprentissage moteur sera possible.**
- A la marge, une entrée par les compétences méthodologiques et sociales permettra à l'élève d'accepter la pratique (exemple des troubles psychiques)
 - La règle est de **conserver les compétences attendues et les fondamentaux de l'APSA en jouant sur les variables didactiques et/ou pédagogiques**
- Pratique d'une APSA plus « adaptée » au handicap avec une autre classe dans le cas de barrettes d'enseignement

Exemple programmer « danse » au lieu d'acrosport en CP3, basket-ball plutôt que volley-ball en CP4 car ce sont des APSA plus « adaptatives ».

Par exemple possibilité d'évolution des règles en BB voir faire du basket-ball fauteuil ou d'utiliser une motricité singulière au service de la créativité d'un groupe en danse.

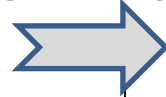
→ Les APSA « adaptatives » sont celles qui permettent de **donner le temps d'agir, de permettre une motricité « singulière »**, en régulant les variables didactiques et pédagogiques.

! Une APSA trop « dénaturée » ne fait plus sens pour l'élève : prévoir alors une APSA de « substitution » qui peut au collège rentrer dans la programmation de la classe (ex : Torball)

- Selon la situation de handicap il est nécessaire d'adapter les contenus d'enseignement (*CF contenus*)

Contenus d'enseignement

Objectif : « minimaliser » la situation de handicap et rendre accessible l'EPS
Le respect de l'intégrité physique (CM) est premier



- Si les adaptations didactiques et pédagogiques ne suffisent pas pour rendre accessible l'apprentissage, l'adaptation se porte sur la modification des contenus d'enseignement
- Détermination de **contenus et d'apprentissages spécifiques en lien avec la motricité induite par le handicap**
- Détermination de contenus et d'apprentissages spécifiques « **de substitution** » **prenant appui sur les ressources de l'élève**
- Cela **oblige l'enseignant à changer de regard cad lire une motricité « singulière »** : l'élève en situation de handicap construit des **réponses motrices et/ou sociales inédites adaptées à ses ressources**
- APSA de substitution : prévoir des contenus d'enseignement en lien avec la classe.

Exemples

- Modification des exigences de performance (barèmes)
- Suppression des attendus qui relèvent de l'incapacité (exemple accélération du geste, coordination fine...)
- Adaptation des exigences de composition d'un enchaînement
- ...
- Contenus spécifiques tels le déplacement avec un fauteuil sportif (brassées, maniabilité...) ; l'écholocalisation (handicap visuel), gestion de la fatigabilité et de l'intensité (paliers de récupération pour asthme...)...
- Contenus adaptés au « pas en avant » possibles.
Exemple : création d'une relance au mur pour un paraplégique en natation
Valorisation de la possibilité de s'engager au sein d'un groupe...

Variables didactiques : Temps

Objectif : adapter la situation pour compenser le handicap

Temps

Donner du temps à l'élève et/ou lui permettre d'en gagner, faciliter les repères est un facteur d'adaptation primordial

- Avec du matériel adapté (Ex : balle Ø50cm en tennis de table) (C.F. page matériel)
- Avec du matériel spécifique (Ex : fauteuil sportif)
- Avec du matériel supplémentaire

Ex : palmes, cônes, marques de repérage, lignes de guidage, maillot de couleur différencié...

- Avec des consignes de tâche ou de jeu

Ex : conservation du ballon sans intervention de l'adversaire pendant un temps fixé, opposition modulée avec un sparring-partner

! Un sparring-partner est un joueur compétent, qui pour un temps limité a un objectif d'apprentissage avec des critères de réussite

- Avec des critères de réussite adaptés

Ex : reprises d'appui supplémentaires...

Récupération

La fatigabilité est une constante chez les élèves en situation de handicap.

Cela induit d'être très vigilant sur :

- l'intensité de l'effort
- les répétitions, les temps de récupération

Il est judicieux pour ne pas « marginaliser » d'inclure, autant que possible, ses temps de récupération dans l'organisation de la classe

- Joueur supplémentaire dans l'équipe permettant des temps de jeu réduit
- Groupe avec plus d'élèves
- Consignes permettant l'entrée et la sortie de la scène dans une chorégraphie
- Temps d'hydratation ou de consignes particulières
- ...

Des cycles suffisamment longs laissent du temps pour l'apprentissage et permettent la progression

Variables didactiques : Espace

Objectif : adapter la situation pour compenser le handicap

Réduire l'espace à parcourir dans un temps donné, aménager cet espace pour le rendre accessible, matérialiser cet espace pour lui donner sens

Exemples :

Limiter l'espace à parcourir pour l'élève

- réduire la cible en badminton pour un déplacement réduit
- réduire le secteur de jeu en sports collectifs, identifier un joueur « relais » = surnombre offensif ou défensif dans les 2 équipes.
- réduire les exigences d'amplitude en gymnastique ou en danse

! L'adaptation permet de conserver un rapport de force équilibré

Consignes de jeu ou de tâche pour réduire le déplacement ou l'espace du mouvement

- Balles de tennis de table qui doivent sortir par le fond de la table
- Balises de CO dans un secteur réduit
- Exigences d'amplitude en gymnastique, danse...

Matérialiser l'espace pour le rendre visible et/ou lui donner sens (troubles visuels et cognitifs en particulier)

- Couleurs, tailles et aspects du matériel et des repères de l'espace,
- Plots, lignes, maillots (couleur particulière), repères... supplémentaires
- Tutorat pour aider au repérage

Variables didactiques : règles

Objectif : adapter les règles pour compenser le handicap ou les jalonner de repères

Règles du jeu

Le règlement est à co-construire avec la classe pour assurer la sécurité de l'élève en situation de handicap, faire comprendre les compensations et en CP4 équilibrer le rapport de force.

- Rajout de cibles. Ex : plusieurs espaces à viser, toucher atteindre et/ou de différentes natures. Ex : différentes hauteurs de panier en basket-ball (Cf. page matériel)
- Espace à défendre ou attaquer réduit ou différent. Ex : terrain de badminton réduit, sortie des balles de tennis de table en fond de table, joueur « relais » en sports collectifs...
- Règles aménagées. Ex : consignes de jeu pour l'adversaire, consignes particulières pour gardien (2 pieds fixes au sol), règles de déplacement, de reprise de dribble possible...
- Règles APSA spécifiques : Ex : basket-ball fauteuil, Torball

Règles de fonctionnement

- Se référer au PPS (Plan Personnalisé de Scolarisation) pour connaître les aménagements de scolarité prévus pour cet élève
- Ajuster les exigences entre les enseignants est indispensable pour que les élèves en difficulté puissent acquérir des repères
- Certains élèves (autisme, TDAH, troubles comportement) ont besoin d'un accompagnement pour assimiler ses règles : un contrat de comportement journalier peut être un outil d'aide pour l'élève et de compréhension pour toute la classe
- Certains troubles nécessitent une hydratation, une alimentation ou un passage aux toilettes plus fréquents

Variables didactiques : Formes de l'évaluation

Objectif : adapter l'évaluation pour la rendre équitable et « positive »

Important : Différencier l'évaluation et la **certification** qui est du ressort du candidat par le biais de la demande d'aménagement pour un examen. L'enseignant se conformera aux textes et aux indications médicales (CM).

Evaluations diagnostique, formative et sommative

- Adapter leur forme pour les rendre moins « angoissantes » (troubles cognitifs et psychiques en particulier)
- favoriser l'évaluation formative avec de courts temps de contrôle continu, identifiés par l'élève concerné et alléger voir éviter l'évaluation sommative de fin de cycle
- éviter le passage seul devant les autres, favoriser le groupe d'ami(e)s, voire plusieurs groupes à la fois avec plusieurs passages
- donner des repères précis en terme de comportements attendus (ce qui ne sera pas évalué pour cet élève, ce qui sera valorisé...)
- expliciter à la classe les aménagements d'évaluation et intégrer le tutorat, les rôles particuliers... dans les critères d'évaluation

Exemples :

- un sparring-partner sera évalué sur sa compétence à remplir le rôle qui lui est assigné (critères de précision de trajectoires, de passes, de modulation de vitesse,...)
- un tuteur sera évalué sur sa compétence à aider son camarade (critères de compréhension et/ou de réussite de l'élève tutoré dans des tâches bien identifiées)
- un guide sera évalué sur sa compétence à guider (ne pas faire à la place, accompagner dans le « bon » timing...)

Comment adapter une évaluation, un barème de performance et être équitable ?

- L'équité repose sur la capacité à identifier les répercussions du handicap sur la motricité, la compréhension, le comportement...

Ne pas évaluer les incapacités et évaluer les difficultés en tenant compte des compensations.

→ **observer cet élève avec un « autre regard » : se focaliser sur les compétences liées à une motricité singulière** (hors « normes »)

Exemple si l'élève a un mouvement uniforme, sans phase d'accélération, porter son regard sur l'équilibre (par ex) et comparer avec un autre élève qui sera sur une forme identique mais avec une accélération (la différence de temps donnera le pourcentage de compensation)

Tenir compte du « sur-stress », souvent prégnant chez ses élèves

- Ne pas évaluer sur la « globalité » : porter son regard sur les temps de réussite dans les tâches demandées et « oublier » les temps d'échec, d'incertitude...

Variables pédagogiques : enseignant et cadre

Objectif : moduler le relationnel pour compenser le handicap

Posture enseignant

Un élève en situation de handicap est avant tout un adolescent, un jeune comme les autres avec des représentations et des buts motivationnels.

La démarche d'adaptation nécessite la prise en compte de cette singularité ainsi qu'une **connaissance minimum** des répercussions des troubles et des précautions qui en découlent (gestes proscrits ou attitude particulière). Ne pas hésiter à demander des informations aux partenaires (infirmière, CPE, parents, enseignant référent...)

Une posture bienveillante, à l'écoute, avec des exigences d'apprentissage permettra au collègue et encore plus au lycée, de co-construire avec l'élève les aides et compensations les plus judicieuses pour favoriser l'apprentissage.

Etre à l'écoute c'est quoi ?

- Faire preuve de patience, d'empathie, réexpliquer autrement...
- **Décoder les signaux non verbaux**, signes d'angoisse ou de mal être (oubli tenue, attitude en retrait ou à l'inverse, gestes parasites, tocs...)
- Etablir une **communication avec l'élève** : cela peut prendre du temps notamment pour les troubles psychiques et l'autisme (mode de communication « spécifique »)

Cadre de fonctionnement

Un cadre de fonctionnement apaisé au niveau relationnel et très structuré est fondamental.

Les élèves en situation de handicap sont très sensibles et exposés au jugement des autres et aux « manifestations d'agressivité » sous toutes les formes.

Cadre sécurisant

- un **rituel de fonctionnement** (permanences spatiales, temporelles, événementielles, groupe d'appartenance...) permet de libérer l'attention pour l'apprentissage et de le sécuriser. La nouveauté, l'inattendu, le **changement sont sources d'angoisse** pour certains élèves (troubles autistiques en particulier) pour lesquels les changements (cycle, formes de travail...) devront être précisés à l'avance.

Sensibilité au contexte émotionnel

- Laisser du temps pour l'apprentissage, dédramatiser les erreurs, valoriser la persévérance, jalonner les « micros » progrès...
- Accompagner les répétitions sous des formes variées, avec des **feedbacks positifs** pour entretenir l'engagement...
- Faire **évoluer progressivement** les situations avec des critères de réussite et une difficulté progressive.

Classe sensibilisée aux difficultés liées au handicap et au comportement « particulier » de leur camarade.

Variables pédagogiques : communications

Objectif : moduler le relationnel pour compenser le handicap

Mode de communication

Utilisation de **canaux diversifiés** selon les besoins

- Privilégier le canal visuel pour la déficience auditive : fiches, tableau, démonstrations...

Parler face aux élèves en articulant sans exagération.

- Repères sonores pour la déficience visuelle (matériel sonore, guide)

! Être guide demande des compétences qui s'enseignent

- Réduire la part du verbal (déficience intellectuelle et certains troubles cognitifs) en recherchant concision et simplicité : langage concret, gestes, démonstrations, dessins, photos, mots signifiants...

- Ecrire au tableau en tenant compte des difficultés (1 couleur par ligne pour dyspraxie par exemple...)

Vérifier la réception et la **compréhension** des **consignes**

! Autisme : Les troubles de la communication verbale, non-verbale et des interactions réciproques induisent, un comportement propre à l'élève, qu'il faut connaître et comprendre, pour ne pas surajouter de stress et déclencher un incident.

Relations entre élèves

Formes de groupement

- Privilégier les dyades ami (e)s pour l'entrée dans l'APSA,
- Tendre vers des dyades de compétence permettant le tutorat avec des critères de réussite et une valorisation du tutorat

- Faire tourner le rôle de sparring-partner, de tuteur, en l'intégrant dans l'organisation des situations

- Construire ses groupes en partant des « exclus »

Vigilance de l'enseignant sur les élèves « différents »

! Vestiaires lieux fréquents de moqueries voir harcèlement en particulier pour les troubles cognitifs.

- Devenir tolérant s'apprend et se construit : « fil rouge » dans l'ensemble des disciplines.

- Apprendre à respecter le camarade, c'est lui faciliter l'apprentissage. Par exemple : faire moins de bruit voir le silence (troubles auditifs, visuels...)

- Vivre des situations de sensibilisation au handicap peut aider une classe à mieux comprendre.

[^Haut^](#)

Matériel

Objectif : « minimaliser » la situation de handicap et rendre accessible l'EPS

Critères pour le choix : Taille, poids, volume, aspect, couleur, constitution...

Exemples matériel adapté

Balles, ballons (jusqu'au ballon de baudruche à la place du volant de badminton...)



ralentir



sonoriser



sécuriser ...

Du matériel ajustable (hauteur des tables de TT, taille, poids et forme des raquettes, couleur des balles, ...)

Exemple de matériel spécifique



Faciliter le déplacement (maniabilité et vitesse)

Le prêt d'un fauteuil sportif pour un élève est possible dans le cadre d'une convention entre établissements. *Contacter Christine Dupraz*

Exemples de matériel supplémentaire

Différentes hauteurs de paniers en basket-ball



Rendre possible la réussite au tir

Le matériel est aussi primordial pour le repérage, la compréhension des consignes, critères de réussite, le sens donné à la situation et la réussite dans les rôles sociaux.



Ex du scorer qui facilite le rôle de l'arbitre et permet un tutorat



Repérages supplémentaires au sol (troubles cognitifs)